

## [Justice anti-terroriste contre Droits des étrangers / Droits des militants ]

### DES NOUVELLES DES REVOLUTIONNAIRES KURDES ET TURCS MENACÉS D'EXPULSION - 2 RENDEZ-VOUS POUR MANIFESTER VOTRE SOUTIEN :

**Memet Dogan passera en commission d'expulsion le mercredi 24 mai à 9h au TGI de Melun**, la présidente de séance est particulièrement antipathique et la présence policière renforcée suite à quelques échauffourées, n'hésitez pas à venir lui apporter votre soutien, il sera apprécié.

**Nihat Karakaya passera quant à lui en audience à la Cour Nationale du Droit d'Asile la veille, le mardi 23 mai à 14h**, pour statuer sur le retrait de sa protection. L'avocate appelle à une présence massive de soutiens, n'hésitez pas à nous y rejoindre!

Dans l'affaire des militants turcs et kurdes du Front Populaire de Turquie menacés d'expulsion (voir ici pour un résumé de l'affaire : <https://blogs.mediapart.fr/la-chapelle-en-lutte/blog/040317/letat-francais-pret-expulser-ses-propres-refugies-politiques-kurdesturcs> ), c'est au tour de 2 autres réfugiés politiques, Memet Dogan et Nihat Karakaya, de devoir subir les volte-faces de l'Etat français, plus soucieux de conserver de bonnes relations diplomatiques avec la Turquie que de protéger ses réfugiés politiques. Venez les soutenir avec nous!

La volonté de l'Etat français est aujourd'hui de leur retirer le statut de réfugié politique pour pouvoir les renvoyer en Turquie, pays qu'ils ont tous deux quitté à regret parce qu'aucune vie normale n'y était plus possible, parce que seules la prison et la torture, de nouveau, les y attendent. Nous ne prendrons pas le temps ici de rappeler l'actualité de la Turquie sous Etat d'urgence, de mauvaises nouvelles nous parviennent chaque semaine du traitement infligé aux opposants politiques au régime autoritaire de Recep Erdogan : licenciements, harcèlement, placements en détention.. **il y a quelques jours, une jeune militante de gauche 18 ans, Sila Abalay a été abattue à son domicile lors d'une perquisition.**

### 1/ APPEL À L'AUDIENCE CNDA EXTRAORDINAIRE DE NIHAT KARAKAYA - RETRAIT D'ASILE :

MARDI 23 MAI A 14h à la CNDA à Montreuil, 35 rue Cuvier  
RDV proposé avec le comité de liberté à 13h30 devant la Cour

Il s'agirait d'une première dans l'histoire du droit d'asile, le procès de Nihat Karakaya fera jurisprudence! Réfugié politique suite au harcèlement policier dont il était victime en Turquie, Karakaya a été placé 3 ans en détention pour « association de malfaiteurs », à l'issue d'un procès inique dont l'excellent compte-rendu rédigé par le collectif Angles Morts vous donnera un aperçu de **la légèreté avec laquelle la justice anti-terroriste envoie en prison des militants étrangers**, pour lesquels aucun chef d'inculpation réel n'a pu être mis au jour (ici : <http://www.article11.info/?Antiterrorisme-ordinaire-le-proces> ). La CNDA

doit statuer sur le retrait de sa protection de droit d'asile, ce qui annonce une demande d'expulsion prochaine vers la Turquie.

## 2/ APPEL EN SOUTIEN À LA COMMISSION D'EXPULSION DE MEMET DOGAN :

MERCREDI 24 MAI à 9h au TGI de Melun, 2 avenue du Général Leclerc  
RDV proposé par le comité de liberté sur le quai du train à GARE DE LYON à 8h (départ du train en direction de MONTARGIS à 8h19)

Memet Dogan a été admis en France au bénéfice de l'asile pour avoir subi **82 jours de torture** d'affilée lors du coup d'Etat de 1980, suivies de **22 ans cumulés de placements de détention**, pour des motifs similaires à ce que l'Etat français reproche aux autres militants (pas d'actions violentes perpétrées). Il est handicapé à au moins 60% (bras invalides, oeil gauche invalide, pertes de mémoire) suite aux séquelles des actes de tortures subis, et particulièrement suite à l'opération de l'Etat turc contre les prisonniers en grève de la faim en 2000.

Le glaçant récit d'admission à l'asile de Memet Dogan se terminait par cette phrase : « *J'ai préféré venir en France car j'ai pensé que ce pays ne me poursuivrait pas en raison de mes opinions et de mes convictions.* » Que doit-on lui dire maintenant? Quel sens et quelle justice y a-t-il à obtenir l'asile en France pour se le voir retirer au plus fort de la répression du gouvernement turc?

**Ne laissons pas l'Etat exécuter en toute impunité des décisions contraires à la protection qu'il s'est engagé à offrir à ses réfugiés!**